

## POUR UNE DÉFINITION (TRÈS) STRICTE DE LA PARENTHÈSE À L'ORAL

**Elisabeth RICHARD & Marie-Claude LE BOT**

LIDILE EA 3874, Rennes 2  
elisabeth.richard@univ-rennes2.fr  
marie-claude.lebot@univ-rennes2.fr

### RÉSUMÉ

*Après un examen des différentes définitions proposées pour le terme “parenthèse”, l'étude s'attachera à démontrer la nécessité d'une définition très stricte de la parenthèse à l'oral. En effet, le terme, emprunté au lexique typographique et donc à l'écrit, suppose un système matérialisé de balises avec ouverture à gauche et fermeture à droite. Nous verrons ici comment les discours oraux intègrent aussi ce balisage spécifique et pourquoi il conditionne l'identification des parenthèses à l'oral.*

### ABSTRACT

*After a study of the various definitions proposed for the term “parenthesis”, this paper shows the necessity of a very strict definition of parentheses in oral speech. The term “parentheses” has indeed been borrowed from typographic lexicon, which describes written speech and implies a system delimited by markers opened on the left and closed on the right. This study shows that oral speech also presents a system of specific markers and why it conditions the identification of oral parenthesis.*

*J'ouvre une parenthèse. Si vous avez trop d'air, je la refermerai tout de suite (Alphonse Allais)*

### 1. DÉFINITIONS. LES PARENTHÈSES DE L'ÉCRIT

Puisque le terme même de **parenthèse** vient de l'écrit, il s'agit dans un premier temps de délimiter ce qui relève de la parenthèse à l'écrit, afin dans un temps second d'observer ce qu'il en est à l'oral.

## 1.1. Les dictionnaires grand public

### 1.1.1. Le *Grand Larousse* et l'autonomie syntaxique des parenthèses

Pour le *Grand Larousse*, la parenthèse est :

[une] phrase, [un] membre de phrase ou [un] groupe de phrases complètement indépendants grammaticalement de la phrase principale, et qui, insérés dans cette phrase ou placés à la fin en précisent, en rectifient ou en atténuent le sens.

Un certain nombre d'exemples, en effet, attestent de cette autonomie syntaxique, notamment les parenthèses insérées dans des textes à caractère technique, de type modes d'emploi, ou comme dans les exemples suivants comportant des instructions diverses quant à la réalisation de travaux manuels<sup>1</sup> :

- (1) *Couper chaque lacet en morceaux de 8 à 12 cm (vous aurez besoin de 22 pétales environ)*. [C. Martineau, *Tout en feutre* (2007), Paris, Minerva, 54]
- (2) *Faire couler de l'eau froide dans la bassine, puis ressortir le coupon de laine (il est préférable de porter des gants de caoutchouc) et l'essorer*. [idem, 63]
- (3) *Fixer chaque membre au corps (voir schéma n°5)*. [idem, 71]

Cependant, la règle n'est pas absolue, et les deux exemples qui suivent en montrent une première limite :

- (4) *Les détendre (en les aplatissant légèrement) puis les disposer sur le tapis de mousse perpendiculairement aux précédents rubans* [idem, 63]
- (5) *Ce fut le temps, sous de clairs ciels,  
(Vous en souvenez-vous, Madame ?)  
Des baisers superficiels  
Et des sentiments à fleur d'âme* [Verlaine, *En Patinant*]

Les segments entre parenthèses sont syntaxiquement autonomes, puisqu'ils intègrent leurs morphèmes complémentaires direct et/ou indirect. Pour autant la présence de *les* en (4), et de *en* dans le second exemple, (5), marque une dépendance interprétative conduisant à rechercher un référent hors parenthèse qui permette l'interprétation référentielle de ces pronoms. On note d'ailleurs que le cas d'ana-cataphore<sup>2</sup> du *en* de l'exemple (5) laisse ouvert le repérage univoque du référent.

Néanmoins, l'autonomie syntaxique des parenthèses, ici mise en avant, est facilement contestable. Preuves en sont les extraits ci-dessous, qu'on ne peut réduire (ou pas seulement) à de simples îlots syntaxiques, sans lien syntaxique ou anaphorique avec la phrase-hôte :

1 Pour une étude précise de ces parenthèses "instructionnelles", voir Le Bot & Richard (à par.).

2 Nous remercions ici nos relecteurs anonymes pour leurs remarques.

- (6) *Partant de la distinction entre acte illocutoire (qui transcende les différences entre les langues) et verbes illocutoires (spécifiques aux langues), Searle voit dans cette taxinomie une simple classification de verbes, mal définie dans ses principes.* [Neveu, 2004, 157]
- (7) *les proches de pharaons avaient le privilège de se faire enterrer, auprès de leur roi mort divinisé, dans les tombes de pierre ou de maçonnerie capables de préserver leur corps de la destruction. Ces mastabas (dont la forme extérieure, trapézoïdale, rappelle celle d'une banquette : mastaba en arabe moderne), maisons d'éternité où les héros gardaient leur jeunesse prirent au fil des siècles des proportions de plus en plus impressionnantes.* [Le Monde, 29 janvier 1997, 51, cité par Maingueneau, 1994, 94]

Pour étudier ces énoncés entre parenthèses, on ne peut pas se passer d'une analyse syntaxique dans la mesure où les segments entre parenthèses (en gras dans les exemples ci-dessus), ont nécessairement un lien de cette nature avec ceux qui les précèdent. C'est ainsi qu'en (6) et (7), les propositions relatives introduites par *qui* et *dont* impliquent un lien de subordination, et l'on doit aller chercher un antécédent syntaxique dans le contexte antérieur. De la même manière, (*spécifiques aux langues*) ne peut être syntaxiquement autonome : l'absence de déterminant et l'accord pluriel en font un adjectif épithète, dont il faut identifier le syntagme nominal recteur.

### 1.1.2. Le *Petit Robert* et l'interruption d'une construction syntaxique

Pour le *Petit Robert*, la parenthèse est une :

Insertion dans le corps d'une phrase d'un élément qui, à la différence de l'incise, interrompt la construction syntaxique.

Cette définition engage deux questions complémentaires :

- 1) La qualification d'interruption syntaxique est-elle pertinente pour décrire les exemples précédents (6) et (7) ? Dans ces cas, en effet, la continuité syntaxique est assurée puisqu'il s'agit de relatives et que les pronoms *qui* (6) et *dont* (7) sont syntaxiquement et référentiellement liés au terme placé juste avant la parenthèse, lequel joue pleinement son rôle d'antécédent.
- 2) Inversement, est-ce qu'une interruption syntaxique engage automatiquement l'ouverture d'une parenthèse ? Cette question, qui ne correspond à aucune réalité de l'écrit, garde néanmoins toute sa pertinence lorsqu'on envisage de l'appliquer à des corpus oraux.

Les définitions de la parenthèse proposées par les dictionnaires usuels ne sont pas seules à être peu convaincantes, et on remarquera une même imprécision chez les linguistes. Qu'elle soit décrite comme un "type de construction détachée" (Combettes, 1998, 12)<sup>3</sup>, un segment "externe" à la phrase

<sup>3</sup> "La CD [construction détachée] introduit dans l'énoncé une nouvelle structure prédicative, réduite certes, mais qui établit avec un sujet une relation identique à celle d'une prédication complète. Cette caractéristique, qui oppose nettement la CD

(Ziv, 1985, 181), ou encore un élément “satellite” (Nosek, 1973, 100), la parenthèse ne reçoit pas de définition homogène malgré l’étude attentive de Pétillon-Boucheron (2002).

### 1.2. Approches linguistiques

Il est par ailleurs également significatif que la notion ne fasse pas l’objet d’une entrée spécifique dans le *Dictionnaire des Sciences du Langage* de Franck Neveu. Cependant, peut-être trouve-t-elle sa place dans le paragraphe consacré au *détachement*, terme générique qui sert à unifier les phénomènes très divers, décrits en termes d’apposition, de dislocation, d’incidence, etc. L’article montre, en effet, que la notion de détachement est assez large et sert à décrire tout à la fois. Nous reprenons les conclusions de l’article *détachement* (Neveu, 2004, 97-100) :

- (i) un phénomène très général de discontinuité syntaxique ;
- (ii) certains faits relatifs aux positions syntaxiques (périphérie propositionnelle, extraposition, incidence, etc.) ;
- (iii) les opérations linguistiques dont ces faits sont censés résulter (prédication seconde, topicalisation, thématisation, référenciation, etc.).

Un des intérêts d’une telle définition est d’ajouter à la conception trop strictement grammaticale des dictionnaires, une dimension énonciative, essentielle et commune à l’ensemble des phénomènes de détachement. Néanmoins, l’article ne fait pas de référence explicite à la notion même de parenthèse, puisque le terme en est absent. Il est vrai que l’article n’évoque pas non plus les différentes marques graphiques qui accompagnent systématiquement l’écriture des segments dits “détachés”. Or, si l’on considère l’écrit, la ponctuation est indissociablement liée à l’identification des segments détachés : la virgule, sans doute, mais aussi les guillemets, les tirets et bien entendu les parenthèses sont des signes immédiatement repérables et interprétables comme marqueurs de détachement.

### 1.3. Une notion héritée de l’écrit

La notion de parenthèse est une notion héritée et indissociable de l’écrit. C’est l’écrit qui délimite ce qu’il faut observer, à savoir ce qui fait la parenthèse, ce qui la constitue, ce qui l’organise, et c’est l’écrit aussi qui marque quelles en sont les bornes. On a affaire à un véritable marquage discontinu avec ouverture ET fermeture. On ne trouve d’ailleurs jamais de cas où une balise ouverte à gauche ne serait pas refermée à droite, et inversement. Si cela se produit, le phénomène est alors identifié comme une *coquille* d’ordre typographique. A l’écrit, le linguiste n’a donc jamais à se demander ce qui définit la parenthèse, ni où en sont les bornes, puisqu’elle est, au sens strict, donnée à voir. Dès lors, on comprend que les questions qui sont soulevées et les analyses qu’elles suscitent sont majoritairement formalisées en terme de rapport entre le segment mis entre parenthèses et la phrase-hôte qui l’héberge et non pas en terme d’identification de ses bornes.

---

aux constructions liées, est fondamentale : elle explique que la CD apparaît souvent comme une parenthèse...”

Pour toutes ces raisons, nous nous tiendrons à une définition tautologique de la parenthèse, et l'on considérera comme une parenthèse *tout segment encadré par les formes typographiques du même nom*<sup>4</sup>.

Partant, si l'on observe les exemples (8) à (11), deux caractéristiques sont particulièrement remarquables : d'une part, l'aspect polymorphe des segments mis entre parenthèses et, d'autre part, leur souplesse d'insertion dans le continuum de l'écrit :

- (8) *Ainsi, les travaux de Knud Lambrecht (1998) ont-ils fait ressortir par exemple la parenté formelle et fonctionnelle des expressions topiques et des expressions vocatives (**rarement prises en compte**), décrites ici comme adjointes, c'est-à-dire en position externe à la proposition (**périphrastiques ou postphrastiques**) et donc périphériques à la structure argumentative de l'énoncé.* [Neveu, 2004, 99]
- (9) *La lecture de Eleni Sikelianos et de Stéphane Bouquet organisée le vendredi 7 mars par l'association Double Change aura lieu à Reid Hall, 4 rue de Chevreuse, Paris 6<sup>e</sup>, à 19h (**entrée libre**).* [Courrier électronique]
- (10) Enseignant(e) [Badge d'identification]
- (11) *Cette liste ne fonctionne pas bien car beaucoup d'adresses mails ne marchent pas, la raison est souvent liée à des messageries bloquées pour excès (!) de messages.* [Courrier électronique]

L'aspect polymorphe, tout d'abord, tient au fait que la parenthèse peut recouvrir des réalités linguistiques très diverses tant formellement que sémantiquement. Ce qu'elle encadre va de la "lettre", au mot, à la proposition, au groupe de propositions. Tout ou presque peut être mis entre parenthèses. Seule limitation, le segment entre parenthèses doit toujours être interprété comme un ajout d'ordre énonciatif, comme en (11) avec la mise entre parenthèses du point d'exclamation<sup>5</sup>.

Par ailleurs, la parenthèse montre également une certaine souplesse dans la phrase dans la mesure où elle occupe une très grande variété de positions : il suffit au scripteur de *mettre des parenthèses*. Une restriction toutefois, il ne semble pas que la parenthèse puisse être placée à l'initiale d'une phrase<sup>6</sup>.

On retient donc de ce survol qu'il est difficile (et peut-être même vain) de chercher à identifier la parenthèse par son seul contenu, et qu'il est tout aussi peu satisfaisant de la concevoir en terme de discontinuité syntaxique. En effet, la notion de discontinuité syntaxique ne s'applique pas de manière systématique à la description des parenthèses dans la mesure où bon nombre d'entre elles font partie intégrante de la phrase. Il semble donc difficile de parler, au sens strict, de discontinuité syntaxique. Avec la parenthèse, il y a

4 Y compris sous la forme de ses avatars, tirets doubles et crochets.

5 Exemple exclusif de l'écrit, bien entendu.

6 En tout cas, nous n'en avons pas trouvé d'occurrence.

bien un décrochage, mais il s'agit d'un décrochage graphique et énonciatif et non pas forcément d'un décrochage syntaxique. Autrement dit, la parenthèse est un indice qui invite à prendre en compte un point de vue différent. C'est un système d'alerte qui indique que le locuteur change de palier énonciatif.

En conséquence, nous posons que la spécificité de la parenthèse à l'écrit tient aux deux caractéristiques suivantes :

- (i) Premièrement, la parenthèse s'identifie par les marques graphiques qui l'entourent ;
- (ii) Deuxièmement, la mise en parenthèses procède de la décision d'un locuteur-scripteur qui choisit ces balises alors même qu'il dispose d'autres signes de ponctuation et d'autres moyens linguistiques.

À l'écrit, les parenthèses sont donc à la fois des balises graphiques et des marqueurs qui guident l'interprétation. Elles ont, sans doute, des visées pragmatiques multiples, mais elles témoignent toujours d'une position subjective du locuteur par rapport à son propre dire. Dans tous les cas, elles imposent une anticipation de la construction du sens.

## 2. LA PARENTHÈSE À L'ORAL

En l'absence de balises graphiques, comment identifier la parenthèse à l'oral ? Autrement dit : la parenthèse existe-t-elle à l'oral ? L'examen de corpus oraux radiophoniques met en évidence plusieurs cas de figure.

### 2.1. "J'ouvre une parenthèse"

Tout d'abord, on relève des occurrences où l'oral semble en quelque sorte mimer l'écrit, lorsque le locuteur ajoute à son discours un segment métadiscursif<sup>7</sup> du type "j'ouvre une parenthèse... je ferme la parenthèse". Cette stratégie énonciative lui permet le plus souvent d'intégrer à son discours principal un discours second, de longueur variable et aux visées pragmatiques très diverses selon les cas. Mais alors que l'écrit impose deux balises graphiques mutuellement contraintes, l'oral admet que seule l'ouverture ou la fermeture soit signalée, comme en (12), particulièrement illustratif de ce point de vue (un auditeur au téléphone doit poser une question au journaliste) :

- (12) *Auditeur : j'ai fait mes études à l'IEP de Toulouse et j'en profite pour saluer l'amphi XXX*  
*Journaliste (se met à parler en même temps) : qui est plein à craquer aujourd'hui j'espère qu'ils étaient aussi nombreux quand vous y étiez je ferme la parenthèse posez votre question [France-Inter, Le téléphone sonne, 05-03-08]*

On peut encore souligner que la locution "entre parenthèses" joue un rôle similaire : soit qu'elle mette à distance un terme ou une expression que le locuteur ne prend pas entièrement en charge, soit au contraire qu'elle serve au locuteur à créer une connivence avec son interlocuteur, comme le montrent les occurrences suivantes :

---

7 Cf. Authier-Revuz (1995).

- (13) *Il vivait avec N. à l'époque / **une sacrée emmerdeuse entre parenthèses*** [Oral spontané]
- (14) *Les parents ils **et entre parenthèses t'étais bien content de les trouver** / ils gardaient les gosses pendant les vacances* [Oral spontané]

Ces gloses devraient faire l'objet d'une étude approfondie, mais on peut déjà repérer que l'usage de "j'ouvre et/ou je ferme la parenthèse" nécessite un programme discursif<sup>8</sup> plus ou moins bien construit, que le locuteur sait couper et reprendre, comme s'il avait donc une vision globale de son discours. Ce qui n'est évidemment pas forcément le cas dans les discours oraux plus spontanés où le programme discursif se construit au fur et à mesure de la chaîne énonciative<sup>9</sup>.

## 2.2. Oral et discontinuité syntaxique

Dans les cas où aucun terme *méta-* ne vient signaler ce qui doit être considéré comme parenthèse, la question se pose de savoir sur quels indices se fonde l'identification de la parenthèse à l'oral.

Si à l'écrit l'organisation textuelle repose en grande partie, mais pas exclusivement, sur le principe d'une continuité syntaxique entre les différents constituants que l'introduction d'une parenthèse ne remet pas en cause, à l'oral, les énoncés de type (15) à (17), s'organisent pour une part d'entre eux sur le principe de la rupture<sup>10</sup> :

- (15) *Bah je sais pas : monsieur Braconnier dit que la fin de l'adolescence c'est à 30 ans / je dirais que l'adolescent est parfois toujours très présent mais sans entrer dans ce débat là **c'est évident que** / bon encore une fois c'est un nouvel enjeu d'autorité parentale ça c'est une réalité et il faut savoir que 100% des jeunes que je reçois ne sont pas accrocs à ce que l'on appellerait des jeux vidéos violents mais sont plutôt accrocs à ce que l'on appelle des mondes massivement multijoueurs / donc les MMO comme euh World of Ward Kraft (sic) qui est le premier parce que **c'est le jeu le plus** y a à peu près 600 000 joueurs en France et c'est vrai que **c'est un jeu** lorsqu'on connaît bien **ce type de jeu c'est** / d'ailleurs ça m'arrive entre guillemets de titiller mes patients en leur disant mais écoute toi qui a été un gamer c'est-à-dire **un joueur de jeu un petit peu** / qui demande une virtuosité en fin de compte on se rend compte que **ce jeu il suffit** il faut avant tout être présent [Jeu Vidéo]*
- (16) *y a **malheureusement vous savez très bien** on disait tout à l'heure justement chez Pradel aussi on est dans un dîner dans un*

8 Au sens de Berrendonner (1993, par exemple).

9 Sur ce point, cf. Gachet (à par.).

10 Extraits des corpus *Jeu vidéo, Anti-tabac, La presse et le Net, Cadeaux de Noël, Fin d'étude et Beau-frère* réalisés par les étudiants du Master Recherche Linguistique et Didactique des Langues, Rennes 2. Nous mettons en gras les structures interrompues.

*monde dans un pays latin et malheureusement le civisme n'est pas / tout le monde n'a pas de civisme [Anti-tabac]*

(17) *non j'ai pas besoin car elle fume très / j'ai de la chance qu'elle fume peu [Anti-tabac]*

Très fréquentes à l'oral, ces ruptures sont, à strictement parler, des ruptures syntaxiques. En effet, les structures se présentent comme lancées mais incomplètes et/ou inachevées. C'est ainsi qu'en (15), les complémentations, qu'elles soient verbales (c'est évident que [...], ce type de jeu c'est [...]), ou nominales (c'est le jeu le plus [...] un jeu un petit peu [...]) ne sont qu'amorçées et ne seront jamais réalisées.

Parfois, comme en (16) et (17), le segment qui suit une rupture<sup>11</sup> se présente comme une reformulation du segment interrompu :

En (16) : *le civisme n'est pas / tout le monde n'a pas de civisme*

En (17) : *j'ai pas besoin car elle fume très / j'ai de la chance qu'elle fume peu*

Ces stratégies de reformulation, relativement fréquentes à l'oral se révèlent plus ou moins efficaces à "atténuer les effets déstabilisants de la rupture" comme le montre Gachet (à par.). Mais si la reformulation joue un rôle "réparateur", ce n'est qu'au niveau informationnel : elle assure en effet une continuité thématique entre le segment interrompu et le segment reformulé. En revanche, syntaxiquement parlant, la rupture engage une attente syntaxique qui, elle, n'est pas satisfaite, le segment reformulé n'assurant pas de continuité syntaxique avec ce qui le précède. La rupture a donc pour effet d'ouvrir des attentes syntaxiques qui ne seront jamais refermées. Dès lors, la notion de discontinuité syntaxique se révèle parfaitement opératoire dans la description des énoncés oraux. Pour autant, cette caractéristique est-elle suffisante pour donner au segment qui suit une construction syntaxique interrompue un statut de parenthèse ?

### 2.3. Une parenthèse à rebours

L'analyse des corpus présente, en fait, deux cas de figure de la discontinuité syntaxique :

1) soit la rupture est définitive, comme dans les exemples (15) à (17) supra, la mise en attente n'est jamais satisfaite, et nous proposons de ne pas retenir ce type d'énoncés comme présentant une parenthèse ;

2) soit elle n'est que temporaire, comme en (18), (19) et (20) ci-dessous<sup>12</sup> :

(18) *alors par exemple les élèves **devront chercher** alors je vous donne des exemples parmi d'autres la progression thématique à écho constant ou bien il faudra qu'ils cherchent les indices topologiques les déictiques les connaissances organisationnelles [Répliques France Culture, 27-10-2007, Ce qui va mal à l'école]*

<sup>11</sup> Souligné ici.

<sup>12</sup> Désormais nous mettons en gras le segment interrompu et soulignons le segment relancé.



- (19) *Mais ça c'est vraiment très intéressant **parce que on voit quand même** et notamment vous faites mention de ça dans votre enquête dans les Echos que finalement les autres services qui sont associés purement à l'information servent énormément [La Presse et le Net]*
- (20) *Donc je voulais... il faut pas... bah, moi je suis là-dessus j'ai mon opinion hein je pense je pense que dans des pays de notre taille dans des langues de notre expansion il sera très difficile de faire fonctionner durablement des modèles d'informations diversifiées **et d'informations** pourquoi pas comme la presse l'a montré d'opinion parce que au fond elle n'est pas neutre l'information de la presse [La Presse et le Net]*

Dans ces exemples en effet, il y a reprise de la continuité syntaxique, et c'est par la réalisation ultérieure d'une complétude syntaxique laissée en suspens que le segment entre-deux prend, rétroactivement, le statut de parenthèse. L'opération de parenthésage s'effectue donc à rebours.

Selon le modèle proposé ici, la réalisation d'une parenthèse à l'oral obéit ainsi à une double contrainte :

1) Tout d'abord, le segment qui suit immédiatement le GV ou le GN interrompu ne sature pas la syntaxe du verbe (18 et 19) ou du nom (20). Dans les deux premiers exemples, les verbes *chercher* et *voir* devraient engager une complémentation directe (*chercher quelque chose* ; *voir quelqu'un / quelque chose / que*). De la même manière en (20), la coordination contraint une extension de la seconde occurrence "d'information", on ne peut pas avoir "\*des modèles d'informations diversifiées et d'informations" sans caractérisation particulière de la seconde occurrence.

2) Néanmoins dans ces exemples la saturation syntaxique du GV ou du GN interrompu n'est pas définitive, elle est simplement différée et se trouve satisfaite un peu plus loin dans la chaîne :

- (18') **les élèves devront chercher** [...] la progression thématique à écho constant
- (19') **parce que on voit quand même** [...] que finalement les autres services qui sont associés purement à l'information servent énormément
- (20') des modèles d'informations diversifiées **et d'informations** [...] d'opinion

L'ouverture de la parenthèse se signale ainsi par une rupture syntaxique et la fin de la parenthèse est marquée par un élément qui vient saturer le poste syntaxique laissé ouvert par cette rupture. C'est dans la mesure où la continuité syntaxique est de nouveau assurée que la construction s'apparente à une opération de parenthésage, distinguant et contrastant dans le même temps un énoncé-hôte d'un énoncé-intrus que nous identifions alors comme étant une parenthèse. Autrement dit, la rupture de la continuité syntaxique n'est pas une condition suffisante pour donner au segment qui la suit le statut de parenthèse. Il faut poser l'hypothèse d'une opération simultanée : la construction

de la parenthèse apparaît en même temps qu'elle se détache d'un fil discursif continu. En somme, il n'y a parenthèse qu'à partir du moment où la syntaxe est rattrapée, "relancée"<sup>13</sup>. Les bornes sont ainsi posées, à gauche comme à droite.

### 3. SCHÉMAS DE PARENTHÈSE À L'ORAL

Ainsi définie, la parenthèse se réalise selon quatre schémas différents :

- (i) la relance syntaxique *en continuité* comme dans les exemples étudiés supra (18), (19), (20) ;
- (ii) la relance syntaxique *avec répétition à l'identique* (21), (22), (23) ;
- (iii) la relance syntaxique *avec anaphorisation* (24) ;
- (iv) la relance syntaxique *par coordination* (25), (26).

Les exemples (21) à (23) présentent eux aussi une structure syntaxique laissée ouverte, dont la complétude est mise en attente. En revanche, la syntaxe n'est finalement satisfaite que moyennant une reprise à l'identique de la structure interrompue :

- (21) *Il faut savoir / quand on dit on parle de modèle publicitaire il faut savoir qu'un lecteur papier vaut dix fois plus cher qu'un lecteur sur le Web [La Presse et le Net]*
- (22) *C'est révélateur justement pour appuyer ce que vous venez de dire c'est révélateur de la relation qu'on a avec eux [Cadeaux de Noël]*
- (23) *On lui dit écoute Blandine elle était embêtée parce qu'elle voulait travailler et puis elle avait pas le temps / on lui dit écoute Blandine ce sera ton cadeau de fin d'études / elle est allée là-bas et elle nous a ramené Ibrahim [Fin d'études]*

Ici, c'est la répétition, par la relance syntaxique qu'elle engendre, qui exhibe la syntaxe de départ, en même temps qu'elle oblige à considérer le segment qui la précède comme une parenthèse. Dans l'exemple (23), le segment *écoute Blandine elle était embêtée parce qu'elle voulait travailler et puis elle avait pas le temps*, pourrait être interprété, dans un premier temps, comme un discours rapporté puisqu'il est engagé par le verbe introducteur *on lui dit*. Cette analyse serait d'ailleurs conforme à ce que nous indique la prosodie par l'absence de pause intonative entre *Blandine* et *elle*. C'est donc seule la relance par répétition *on lui dit écoute Blandine* qui réoriente, à rebours, l'interprétation à donner au segment *elle était embêtée parce qu'elle voulait travailler et puis elle avait pas le temps*. La relance borne la parenthèse à droite et du même coup, pose la borne à gauche, de manière rétroactive permettant la délimitation du discours rapporté et son interprétation.

---

13 Sur le phénomène de la *relance syntaxique*, voir Richard (2001) et Richard & Pennec (à par.). D'autres nomment ce phénomène *backtracking*, terme emprunté aux logiciens et repris par des linguistes anglo-saxons et germanophones, ainsi que, par exemple, Gachet (à par.) lorsqu'il traite des sorties de parenthèses.

Dans les exemples du type (24), la relance syntaxique s'appuie sur une anaphore de la structure présentative :

- (24) *y a Robert qui arrive (rires) alors il était tout fou avec son salon il paraît qu'il donnait de la tête il il gesticulait dans tous les sens / il arrive à table et puis euh sa femme elle lui dit bah alors chouchou qu'elle dit tu veux manger quoi [Beau-frère]*

Il n'y aurait pas de possibilité de continuité directe (24') :

- (24') \* *y a Robert qui arrive (rires) alors il était tout fou avec son salon il paraît qu'il donnait de la tête il il gesticulait dans tous les sens / à table et puis euh sa femme elle lui dit bah alors chouchou qu'elle dit tu veux manger quoi*

Vraisemblablement, la reprise d'une continuité syntaxique après la relative est plus difficile<sup>14</sup>. On peut faire l'hypothèse qu'avec la relative, la structure syntaxique est saturée (*y a Robert qui arrive*), et comme le circonstant à *table* n'est pas un complément contraint, il en résulte une impossibilité de relance en continuité (24') avec seulement à *table*.

(24'') et (24''') sont acceptables :

- (24'') *y a Robert qui arrive (rires) alors il était tout fou avec son salon il paraît qu'il donnait de la tête il il gesticulait dans tous les sens / qui arrive à table et puis euh sa femme elle lui dit bah alors chouchou qu'elle dit tu veux manger quoi*
- (24''') *y a Robert qui arrive (rires) alors il était tout fou avec son salon il paraît qu'il donnait de la tête il il gesticulait dans tous les sens / y a Robert qui arrive à table et puis euh sa femme elle lui dit bah alors chouchou qu'elle dit tu veux manger quoi*

Mais alors en (24'') seule la relative est relancée et complétée, alors qu'en (24) et (24''') c'est l'ensemble de la structure présentative qui est relancée. A comparer (24) et (24'''), on se rend compte que la reprise à l'identique de la structure présentative met plus à distance encore le premier segment, il n'est pas seulement relancé, il est comme "recommencé". Tout se passe comme si le retour à l'identique imposait de rejeter complètement la première énonciation et forçait à concevoir un nouveau départ, non pas seulement syntaxique comme dans les autres cas, mais aussi énonciatif. A l'inverse, la relance par anaphore (24) permet de raccrocher, en les liant et non en les disjoignant, les deux segments d'une même énonciation, seulement suspendus par une parenthèse<sup>15</sup>.

Enfin, une dernière catégorie apparaît que Debaisieux (2007) nomme "parenthèse textuelle", et ici même Gachet & Avanzi, "parenthèse discursive". Selon ces derniers, le critère d'identification de ces parenthèses "ne peut pas être d'ordre syntaxique", mais relève "d'un niveau plus élevé d'organisation" du discours :

14 Il faudrait encore le vérifier plus précisément sur un corpus plus important.

15 Sur ces phénomènes, voir Richard (2000, 105-111).

C'est plutôt grâce à un faisceau d'indices (sémantiques, pragmatiques, énonciatifs) qu'on peut les interpréter comme des insertions au sein d'un programme discursif. (Gachet & Avanzi, ici même)

Dans les exemples suivants<sup>16</sup>, Gachet & Avanzi identifient les segments en gras comme des parenthèses en ne faisant valoir que des critères énonciatifs, se référant à un "changement de plan" :

- (25) *euh une femme toute seule qui est célibataire qui arrive avec par exemple qui a son matériel + de cirque euh trapèze + on va lui dire bon euh hum + O.K. tu montes ton tu montes /ton, ta/ matériel **ce qui est normal chacun monte son matériel donc euh** + mais tu montes aussi le chapiteau + sinon + tu es pas + tu es pas égale à nous [CRFP, pri-ami 1, 14'24'']*
- (26) *et donc du coup donc on arrive à Bristol **elle s'appelait Bristol la ville** et euh donc tout le monde et on on descend du bus tout le monde devait attendre euh [C-PROM]*
- (27) *je faisais vraiment la fiesta quoi je m'éclatais c'était avec les copains tout ça on faisait on allait + à la Victoire à Bordeaux **c'est une place où il y a tout un tas de pubs et tout ça** on dansait jusqu'au bout de la nuit on s'éclatait [CRFP, pri-bor 3, 8'20'']*
- (28) *et euh donc je l'ai fait + je l'ai fait deux fois mon numéro + et euh ben en fait je me suis un peu surpassée **c'est c'est ça aussi c'est euh + ça c'est c'est bien aussi le cirque pour ça** je suis rentrée j'étais fière de moi + je me suis dit bon tu le referas pas hein mais tu l'as fait à treize mètres euh [CRFP, pri-ami 1, 12'37'']*

Nous partageons pleinement l'analyse des auteurs pour ce qui est du décrochement énonciatif<sup>17</sup>. En revanche, reprenant une analyse syntaxique des énoncés, nous opposons (25), (26) à (27), (28). En effet, les deux premiers exemples fonctionnent sur le schéma d'une relance syntaxique ici assurée par une coordination. La présence des coordonnants *mais* et *et* supposent du lien syntaxique. La coordination imposant de lier deux éléments de même nature (deux verbes portant des marques morphologiques identiques de personne) et de même rang y compris énonciativement oblige à rechercher l'autre élément de la coordination :

- (25') *tu montes ton **tu montes /ton, ta/ matériel** ce qui est normal chacun monte son matériel donc euh + mais tu montes aussi le chapiteau*
- (26') *et donc du coup donc **on arrive à Bristol elle s'appelait Bristol la ville** et euh donc tout le monde et on on descend du bus tout le monde devait attendre euh*

Certes, la structure n'est pas totalement identique à celles précédemment étudiées. Puisqu'il n'y a pas interruption d'une construction syntaxique en cours, il ne peut pas y avoir à proprement parler de mise en attente

16 Nous reprenons ces exemples à Gachet & Avanzi, ici même.

17 Pour une étude détaillée de ces décrochements, cf. Gachet & Avanzi, ici même.

syntaxique. Cependant la présence du coordonnant impose une relance et une complétude syntaxique. La continuité syntaxique est construite de manière rétroactive, isolant par là-même comme une parenthèse ce qui n'entre pas dans ladite structure syntaxique.

En revanche, (27) et (28) doivent être analysés comme une juxtaposition d'énoncés :

(27') *je faisais vraiment la fiesta quoi je m'éclatais c'était avec les copains tout ça on faisait **on allait + à la Victoire à Bordeaux** c'est une place où il y a tout un tas de pubs et tout ça on dansait jusqu'au bout de la nuit on s'éclatait*

(28') *et euh donc je l'ai fait + je l'ai fait deux fois mon numéro + et euh ben en fait **je me suis un peu surpassée** c'est c'est ça aussi c'est euh + ça c'est c'est bien aussi le cirque pour ça je suis rentrée j'étais fière de moi + je me suis dit bon tu le referas pas hein mais tu l'as fait à treize mètres euh*

Sans lien syntaxique marqué entre les énoncés, on doit considérer les énoncés comme syntaxiquement équivalents c'est-à-dire autonomes les uns par rapport aux autres. Du point de vue énonciatif, on ne retrouve pas cette équivalence puisque l'un des énoncés présente un décrochement énonciatif attesté par des variations morphologiques (personne, aspect temporel entre autres). Pour autant, ce changement de plan énonciatif ne suffit pas à faire du segment qui le supporte une parenthèse. S'il y a bien commentaire, explication, changement de point de vue, on peut admettre que ce segment puisse être identifié comme incident<sup>18</sup>, ou insertion incidente, mais non comme une parenthèse au sens strict. Le segment est mis en relief énonciativement mais il n'est pas encadré par des marques formelles. Il est juxtaposé aux autres puisque aucune marque de relance ne le suit qui viendrait dans le même temps signifier de la continuité syntaxique avec un segment antérieur.

## CONCLUSION

Comme à l'écrit, la parenthèse à l'oral participe de la hiérarchisation des modes de donation de l'information : toutes les informations données n'ont pas le même statut, et mettre des parenthèses, de quelque manière que ce soit, exhibe des paliers énonciatifs distincts. Curieusement, bien qu'entre parenthèses, le segment ainsi isolé n'est jamais à négliger. Au contraire il est montré, mis en relief.

Par ailleurs, la parenthèse joue un rôle régulateur dans l'oral spontané : elle permet au locuteur d'assurer le fil de son discours en train de se faire par et dans la continuité syntaxique. Cette contrainte fait qu'elle n'existe pas en place de clôture absolue de discours, à l'inverse de l'écrit. C'est ainsi qu'on pourrait considérer la parenthèse comme un des avatars de l'organisation du discours oral. Alors que l'absence de relance a pour conséquence de produire une organisation du discours par juxtaposition d'énoncés plus ou

---

18 Comme le propose Marandin (1999).

moins achevés, l'identification d'une parenthèse au sens strict impose au locuteur de rattraper par la syntaxe le fil d'un énoncé entamé et de mener celui-ci à son terme.

Aussi, la caractéristique unique et essentielle de la parenthèse, c'est de ne se réaliser que rétroactivement, lorsqu'elle se clôt. Cette clôture se marque, de manière paradoxale, par de la continuité. Le phénomène de clôture ne tient pas au contenu linguistique, ou sémantique de la parenthèse ; autrement dit, ce n'est pas le contenu qui permet d'identifier une parenthèse mais c'est la relance syntaxique qui l'engendre. Et c'est cette dynamique qui la distingue des phénomènes de digression, de détachement, d'incidentes et autres, observés à l'oral.

C'est donc une définition très restrictive de la parenthèse à l'oral que nous proposons ici. Elle laisse certainement dans l'ombre (et entre parenthèses) un certain nombre de questions.

#### BIBLIOGRAPHIE

- AUTHIER-REVUZ J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non coïncidence du dire*, Paris, Larousse, 2 tomes.
- BERRENDONNER A. (1993), "Périodes", in Parret H. (éd.), *Temps et discours*, Louvain, Presses universitaires, 47-61.
- COMBETTES B. (1998), *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- DEBAISIEUX J.-M. (2008), "Énoncés parenthétiques et progression thématique : quelques observations sur corpus oraux", in Bertrand O. & al. (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français, études en hommage à Bernard Combettes*, Berne, Peter Lang, 93-106.
- DELAIS-ROUSSARIE E. (2006), "La prosodie des incidentes", *Cahiers de grammaire*, 30, 129-138.
- GACHET F. (à par.), "Sorties de parenthèses à l'oral", in E. Richard (éd.), *Entre oral et écrit : incise, incidence, parenthèse*, Rennes, PUR.
- LE BOT M.-C. & RICHARD E. (à par.), "Les parenthèses instructionnelles dans les modes d'emploi et autres travaux pratiques", in Richard E. (éd.), *Entre oral et écrit : incise, incidence, parenthèse*, Rennes, PUR.
- MAINGUENEAU D. (1994), *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.
- MARANDIN J.-M. (1999), *Grammaire de l'incidence*, téléchargeable sur le site : <http://www.llf.cnrs.fr/fr/Marandin>.
- NEVEU F. (2004), *Dictionnaire des Sciences du Langage*, Paris, Armand Colin.
- NOSEK J. (1973), "Parenthesis", in *Modern colloquial English*, Prague Studies in English, 15, 99-116.
- PÉTILLON-BOUCHERON S. (2002), *Les détours de la langue*, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, 52, Louvain-Paris, Peeters.
- RICHARD E. (2000), *La répétition : syntaxe et interprétation*, thèse de doctorat, sous la direction de M. Noailly, UBO, Brest.

- RICHARD E. (2001), "La répétition comme relance syntaxique", *L'information Grammaticale*, 92, 13-18.
- RICHARD E. & PENNEC B. (à par.), "La relance syntaxique : le rattrapage d'une rupture ?", actes du colloque *Représentation du sens linguistique 3*, 3-5 novembre 2005, Bruxelles, Belgique.
- RICHARD E. & DOQUET-LACOSTE C. (2008), "La galanterie des Fêtes : Décrochements énonciatifs et syntagmatiques dans les *Fêtes Galantes*", *L'Information grammaticale*, 116, 41-45.
- RICHARD E. (éd.) (à par.), *Entre oral et écrit : incise, incidence, parenthèse*, Rennes, PUR.
- ZIV Y. (1985), "Remarks on parentheticals and functional grammar", in Bolkestein A.M., de Groot C. & Mackenzie J.L. (eds), *Syntax and Pragmatics in Functional Grammar*, Providence, Foris Publications, series 1, 181-213.